



RAPPORT

D'ORIENTATIONS

BUDGETAIRES

2024

PREAMBULE	5
I - Le contexte économique et social	7
II - Le Projet de Loi de Finances 2024	13
III - L'examen des résultats de l'exercice 2023	19
IV - Les tendances budgétaires et les grandes orientations de la collectivité en fonctionnement	25
V - Le programme d'investissement et son financement	45
VI - Les budgets annexes	65

PREAMBULE

Le Débat d'Orientations Budgétaires est une étape essentielle et obligatoire de la procédure budgétaire des collectivités territoriales.

Prévu par le règlement budgétaire et financier adopté par le Conseil Municipal du 7 décembre 2023, il participe à l'information des élus en facilitant les échanges sur les priorités et les évolutions de la situation financière de leur collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Ce Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) fait l'objet d'un rapport : **le Rapport sur les Orientations Budgétaires de la collectivité (ROB)**.

Ce rapport contient des informations sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels éventuellement envisagés, la structure et la gestion de la dette et pour les communes de plus de 10.000 habitants, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs.

La ville d'Aubenas a une longue tradition de transparence financière (analyse et comparaison des résultats du BP et du CA N-1, reprise des trois derniers CA) ; analyse des principaux ratios financiers (épargne, dette, structure des sections de fonctionnement et d'investissement). Le ROB appréhende donc l'ensemble des données prévues par la loi.

Enfin, pour rappel, le Débat d'Orientations Budgétaires est une formalité substantielle à l'adoption du budget. Il doit avoir lieu dans les 10 semaines qui précèdent l'examen du budget par l'assemblée à une échéance qui ne doit pas être trop proche du vote du budget et faire l'objet d'une délibération distincte et d'un vote du conseil municipal

I

LE CONTEXTE

ECONOMIQUE ET SOCIAL

I - LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Monde : une croissance modérée en 2023

Au niveau mondial, l'année 2023 a été marquée par des niveaux d'inflation encore élevés, conduisant la plupart des banques centrales à poursuivre leur resserrement monétaire.

La résilience de l'activité américaine depuis début 2023 a surpris avec notamment une première estimation de PIB à + 4.9 % au 3^{ème} trimestre, en grande partie tiré par la consommation des ménages.

En chine, suite à la sortie de la stratégie stricte du zéro covid fin 2022, l'amplitude du rebond a déçu lors du premier semestre 2023. Toutefois, l'activité a surpris à la hausse au 3^{ème} trimestre à + 4.90 %.

En 2024 la croissance de l'économie mondiale ne devrait pas rebondir :

- Situation géopolitique en Ukraine,
- Les élections Américaines,
- La chine est prise avec une crise immobilière structurelle et un endettement de ses collectivités démesuré,
- Hausse des taux des crédits et contraction des demandes de prêts.

Zone euro : la dynamique de désinflation se poursuit

Après un fort ralentissement de la croissance du PIB au deuxième semestre 2022, la croissance en zone euro est restée faible au premier semestre 2023. Au deuxième semestre, la croissance économique reste atone face au moral des consommateurs qui continue à se dégrader.

On assiste même à une récession dans plusieurs pays dont l'Allemagne (entre - 0.2 et - 0,4 du PIB).

France : la croissance est plus résiliente qu'attendu

Après un fort ralentissement de l'activité économique en 2022, (+2,6 % après +6,8 % en 2021), la croissance économique s'est montrée plus forte qu'attendu , proche de 1 % en moyenne en 2023.

En 2024, la prévision de croissance s'établit entre 0,9 % selon la Banque de France et 1,4 % selon le Gouvernement. Cette prévision de 1,4 % est jugée optimiste par le haut Conseil des finances publiques, émanation de la Cour des Comptes obligatoirement consultée. (Annonce mi-février du Gouvernement d'une révision à la baisse à 1%)

La réalité dépendra de l'impact des tensions géopolitiques, de la décélération de l'inflation et de l'évolution des taux d'intérêt.

UNE HAUSSE DU PIB RALENTIE POUR 2023 ET 2024



- La hausse du PIB en 2023 devrait être de l'ordre de 0,9%. (Prévision du gouvernement à 1%).
- La prévision de croissance pour 2024 proposée par le gouvernement s'établit à 1,4%.

France : le ralentissement de l'inflation devrait se poursuivre

En 2022, l'impact de la forte accélération des prix de l'énergie sur les consommateurs a été limité par la mise en place d'un bouclier énergétique. L'inflation globale annuelle s'était ainsi établie à +5.9 %, parmi les plus faibles observées dans l'Union Européenne.

En 2023, la levée de la remise carburants et la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité dès le 1^{er} janvier ont entraîné un regain de pressions inflationnistes.

La prévision d'inflation par le gouvernement en 2024 est de 2,6 % après 5,8 % en moyenne en 2023.

La Loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027 livre les prévisions gouvernementales au-delà de 2024 : la croissance reviendrait à 1,7 / 1,8 %.

Sur ce point également, le HCFP a marqué son scepticisme. Quant à l'inflation, elle refluerait à 1,8 à 2 %.

Prévisions de croissance (PIB volume)

Prévisions annuelles France	2023	2024
Insee (déc. 2023)	+0,8%	/
Banque de France (déc. 2023)	+0,8%	+0,9%
Commission européenne (nov. 2023)	+1,0%	+1,2%
OCDE (nov. 2023)	+0,9%	+0,8%
FMI (oct. 2023)	+1,0%	+1,3%
Gouvernement (PLF 2024)	+1,0%	+1,4%

Prévisions annuelles Zone euro	2023	2024
BCE (déc. 2023)	+0,7%	+1,0%
Commission européenne (nov. 2023)	+0,6%	+1,2%
OCDE (nov. 2023)	+0,6%	+0,9%
FMI (oct. 2023)	+0,7%	+1,2%

Prévisions d'inflation

Prévisions annuelles France	2024
Insee (déc. 2023)	/
Banque de France (déc. 2023) - IPCH	+2,5%
Commission européenne (nov. 2023) - IPCH	+3,0%
OCDE (nov. 2023) - IPCH	+2,7%
FMI (oct. 2023) - IPCH	+2,5%
Gouvernement (PLF 2024)	+2,6%

Prévisions annuelles Zone euro	2024
BCE (déc. 2023) - IPCH	+3,2%
Commission européenne (nov. 2023) - IPCH	+3,2%
OCDE (nov. 2023) - IPCH	+2,7%
FMI (oct. 2023) - IPCH	+3,3%

France : les perspectives d'emploi restent favorables

En 2023, l'évolution du marché du travail reste favorable malgré un ralentissement lié à la baisse de régime de l'activité économique et de l'essoufflement du dispositif de l'apprentissage.

A horizon 2024, le ralentissement de la croissance économique ainsi que la baisse des soutiens à l'emploi dans les entreprises devraient contribuer à un ralentissement de l'emploi.

France : le rétablissement des finances publiques sera lent

D'après le PLF 2024 présenté par le gouvernement, le déficit et la dette publics se rétabliront graduellement. La fin des mesures liées aux crises sanitaire et énergétique devrait contribuer à la réduction du déficit public à - 4.9 % en 2023 et - 4.4 % du PIB en 2024.

La LPFP programme toujours à l'horizon 2027 le retour du déficit public français sous 3%, seuil au-delà duquel la Commission Européenne peut lancer une procédure pour « déficit excessif ».

II

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

II – LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Trois textes financiers ont été promulgués fin 2023 :

- La loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027 (LPFP)
- La loi de finances de fin de gestion (LFFG) qui remplace la traditionnelle loi de finances rectificative de fin d'année
- La loi de finances initiale (LFI) pour 2024

La loi de programmation des finances publiques (LPFP) pour les années 2023 à 2027 définit la ligne que le gouvernement souhaite donner aux finances publiques. Cette trajectoire vise un retour du déficit public sous le seuil des 3% à l'horizon 2027.

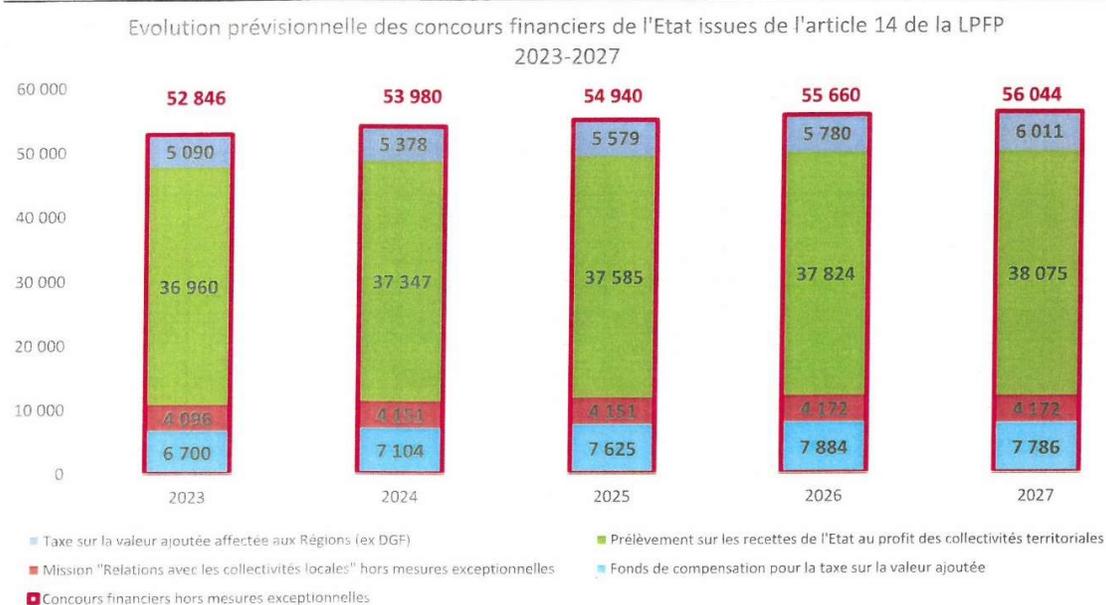
Bien que les sanctions sur le modèle « contrats de Cahors » aient été abandonnées, il est toujours attendu du monde local qu'il tienne ses dépenses de fonctionnement. L'Etat s'assure ainsi de la contribution des collectivités à l'effort de réduction du déficit public en prévoyant une trajectoire d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (DRF).

	2023	2024	2025	2026	2027
Evolution des DRF en %	4,8	2,0	1,5	1,3	1,3

L'objectif d'évolution correspond à l'inflation diminuée de 0,5 point. Cette évolution est exprimée à périmètre constant et en valeur. Elle est calculée en tenant compte du budget principal et des budgets annexes.

Concernant les concours financiers de l'Etat (hors FCTVA et TVA reversée), ils y sont programmés en quasi-stabilité d'ici à 2027.

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT DE LA LPFP 2023-2027



Les données financières présentées ci-dessus sont extraites de la LPFP 2023-2027.

La LFI ne pilote pas de bouleversement.

Quant à la refonte de la DGF, c'est cette année qu'elle doit être instruite. Pour le moment, ce concours est à nouveau réévalué de 320 millions d'euros, largement orientés vers les communes et EPCI ruraux.

La LFI renforce également son soutien aux collectivités avec la pérennisation du fonds vert majoré de 2 à 2,5 milliards d'euros.

A) LES CONCOURS DE L'ETAT

Le montant total des concours financiers de l'Etat pour 2024 s'élève à 54 milliards d'euros. Ils totalisent tous les prélèvements sur recettes de l'Etat au profit des collectivités locales, les crédits de la mission relations avec les collectivités territoriales ainsi que le fonds de compensation de la TVA.

DGF

La DGF des communes comprend la dotation forfaitaire et les dotations de péréquation verticale (DSU, DSR et DNP)

Le montant de la DGF du bloc communal sera de 27,2 milliards d'euros.

Elle a été abondée de 320 millions d'euros pour couvrir notamment le relèvement de la DSU de + 140 millions d'euros et la DSR de + 150 millions d'euros.

FPIC

Le FPIC est calculé à l'échelle des EPCI. Le prélèvement et/ou le reversement est ensuite réparti entre l'EPCI et ses communes membres : la part de l'EPCI est égale au CIF et celle des communes est répartie selon leur potentiel financier. Les EPCI qui le souhaitent peuvent déroger à ces règles. La dérogation nécessitait de délibérer chaque année. Désormais, elle pourra s'appliquer sans limitation de durée, interrompue si l'EPCI ou au moins une commune le demande par délibération ou en cas de changement de périmètre de l'EPCI.

Le fonds de péréquation intercommunale et communale FPIC reste stable depuis 2021, soit 1 milliard d'euros.

Dotations titres sécurisés

Pendant la crise sanitaire, les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité ont été mises à l'arrêt. Depuis les nombreuses demandes saturent le service et augmentent les délais de délivrance. Afin de réduire ces délais, l'Etat augmente la dotation pour les titres sécurisés de 52,4 à 100 millions d'euros en 2024 afin d'accompagner les communes équipées de stations d'enregistrement.

B) LES MESURES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Le fonds vert est doté de 2,5 milliards d'euros en autorisation d'engagement, 500 millions de plus qu'en 2023.

500 millions d'euros seront réservés à la rénovation énergétique des écoles et 250 millions d'euros à l'élaboration des plans climat air énergie territoriaux.

La loi de finances intègre également une disposition relative aux impacts du budget pour la transition écologique par la création d'une nouvelle annexe obligatoire jointe au compte administratif de l'exercice 2024

C) LE SOUTIEN RENOUVELE EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT LOCAL

Les dotations d'investissement allouées aux communes et EPCI se stabilisent à 1,8 milliards pour 2024 :

- Dotation d'équipement des territoires ruraux DETR : 1 046 millions d'euros
- Dotation de soutien à l'investissement local DSIL : 570 millions d'euros
- Dotation politique de la ville DPV : 150 millions d'euros

De plus, afin d'augmenter les investissements en faveur de la transition écologique, l'Etat renforce le verdissement de ces dotations. L'objectif de financements de projets concourant à la transition écologique est accru à 30 % pour la DSIL (contre 25 % auparavant) et introduit à hauteur de 20 % pour la DETR.

D) EVOLUTION DES REDEVANCES AGENCE DE L'EAU

Les redevances versées à l'Agence de l'eau vont évoluer dans le cadre du « plan eau » dont l'un des objectifs est la réduction de 10 % de la consommation d'eau dans tous les secteurs grâce à une plus grande sobriété.

Cette sobriété va notamment se décliner par des politiques de lutte contre les fuites et de modernisation des réseaux. C'est pourquoi la LFI 2024 vient refondre les redevances de l'agence de l'eau. Ces dispositions entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

III

EXAMEN DES RESULTATS

DE L'EXERCICE 2023

Rapport d'orientation budgétaire 2024

Budget général

(arrondi en milliers d'euros)

► Fonctionnement – Recettes

IMPUTATION	Libellé	CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023
70	Produits des services et des domaines	1 135	1 123	1 159	1 220
73	Impôts et taxes	14 307	14 553	15 162	15 318
74	Dotations et participations	1 997	2 038	2 099	2 093
75	Autres produits de gestion courante	441	507	501	505
77	Produits exceptionnels	325	31	43	146
013	Atténuation de charges	157	258	180	157
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	395	235	290	321
Total recettes de fonctionnement		18 757	18 745	19 434	19 760
Total Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)		18 362	18 510	19 144	19 439
Produits de cession		-149	-3		-55
RRF		18 213	18 507	19 144	19 384

Conclusion

Les recettes de fonctionnement se sont bien tenues par rapport aux prévisions du BP 2023

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de +240 000 €, soit une progression de +1,25%

Rapport d'orientation budgétaire 2024

Budget général

(arrondi en milliers d'euros)

► Fonctionnement – Dépenses

IMPUTATION	Libellé	CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011	Charges à caractère général	2 857	2 882	3 539	3 308
012	Charges de personnel	8 627	8 849	8 884	8 873
65	Autres charges de gestion courante	2 512	2 438	2 619	2 615
66	Charges financières	772	767	964	962
67	Charges exceptionnelles	9	14	11	39
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires			5	5
014	Atténuation de produits	14	17	20	27
042 + 023	Opérations d'ordre de transfert entre sections	994	886	3 392	967
Total dépenses de fonctionnement		15 785	15 853	19 434	16 796
Total dépenses réelles de fonctionnement (DRF)		14 791	14 967	16 042	15 829

Différence DRF BP 2023 / CA 2023 = **-213**

Pour information :

Le virement de la section investissement compte 023 est toujours prévu au budget primitif mais il n'est jamais constaté au compte administratif puisqu'il est intégré dans le résultat global par section. Cela explique la différence structurelle entre BP et CA.

L'excédent de fonctionnement 2023 s'élève à 2.963.537,54 € il est supérieur à la prévision d'autofinancement du BP 2023 de 2.507.133 €

Evolution de l'excédent de fonctionnement

CA 2022	CA 2023
2 892 000 €	2 964 000 €

Remarques :

L'excédent de fonctionnement augmente de 72.000 € soit + 2,49 %

Les dépenses réelles sont inférieures de -213.000 € par rapport aux prévisions du BP 2023.

Les dépenses de gestion des services sont structurellement bien maîtrisées. Il est à noter les charges d'électricité qui s'élèvent en 2023 à 652.381 € soit +333.129 € soit plus du double qu'en 2022, (électricité budget ville 2022 = 319.252 €),

Rapport d'orientation budgétaire 2024

Budget général

(arrondi en milliers d'euros)

► Investissement – Recettes

IMPUTATION	Libellé	CA 2021	CA 2022	BP 2023 +RAR	CA 2023
10	Dotations et fonds propres	1 322	1 125	1 027	1 123
13	Subventions	2 947	1 897	4 303	2 392
138	Autres subventions d'investissement non transférables	14	14	14	14
16	Emprunts (BP+reports)	1 991	523	1 320	1 320
16	Emprunts relais CT				367
165	Dépôts et cautionnements reçus	3	4	1	1
Sous-total des recettes		6 277	3 563	6 665	5 217
45	Opérations pour le compte de tiers	679	96	0	0
1068	Affectation du résultat de fonctionnement	3 091	2 971	2 892	2 892
040 + 021	Opérations d'ordre de transfert entre sections + virement de la section de fonctionnement	994	886	3 392	967
041	Opérations patrimoniales	990	306	0	0
024	Produits des cessions			20	
Total recettes d'Investissement		12 031	7 822	12 969	9 076

En 2023, la ville a contracté un prêt relais d'un montant de 366.500 € adossé aux subventions à percevoir en 2024.

Pour information, le virement de la section fonctionnement 021 est prévu au BP mais n'est jamais constaté au Compte Administratif car il est intégré dans le résultat. Cela explique la différence des opérations d'ordre entre le BP 2023 et le CA 2023.

Le montant des subventions d'investissement engagées en 2023 et reportées au BP 2024 s'élève à 1.514 K€.

Rapport d'orientation budgétaire 2024

Budget général

(arrondi en milliers d'euros)

► Investissement – Dépenses

IMPUTATION	Libellé	CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023
10	Dotations - fonds divers	165	0	43	0
1025	Centre ancien O U C	124	0	3	1
1035	PUI Agora Paysagère	112	11	0	0
1036	Restauration Château	1 563	1 935	4 663	3 527
1038	Projet Urbain Pont d'Aubenas	155	97	52	7
13	Subventions d'investissement	0	0	40	27
16	Remboursement d'emprunts (capital et cautionnements)	2 561	2 720	2 770	2 756
20 / 204 / 21 /23	Dépenses d'équipement	4 002	2 268	4 740	3 002
26	Participations et créances rattachées	51	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	692	83	0	0
040/041	Opérations d'ordre entre sections (travaux en régie et Opérations patrimoniales)	1 385	542	290	321
001	Déficit d'investissement	1 755	534	368	368
Total dépenses d'investissement		12 565	8 190	12 969	10 009

La ville a investi en 2023, y compris les travaux en régie, 6 827 K€

Il est à noter les dépenses d'investissement engagées sur l'exercice 2023 et reportées au BP 2024 pour un montant de 2 454 K€.

**En conclusion, le compte administratif provisoire 2023
donne les résultats suivants**

Fonctionnement : excédent de 2.963.537,54 €

Investissement : déficit de 932.545,94 €

Evolution de l'épargne

	CA 2022	CA 2023
Epargne de gestion Hors frais financiers et remboursement du capital	4 542 402 €	4 806 535 €
Epargne brute	3 775 325 €	3 844 351 €
Epargne Nette	1 055 494 €	1 090 334 €

Conclusion générale :

La ville, grâce à ses efforts de dépenses de fonctionnement, dégage en 2023 une épargne significative.

L'épargne brute s'élève à 3.844.000 € et l'épargne nette se consolide autour de 1.100.000 €

IV

LES TENDANCES BUDGETAIRES
ET LES GRANDES ORIENTATIONS
DE LA COLLECTIVITE
EN FONCTIONNEMENT

Premières réflexions sur le fonctionnement de l'exercice 2024

I - L'évolution des dépenses de fonctionnement

(*) Il s'agit de chiffres estimatifs puisque l'arbitrage des dépenses de fonctionnement est en cours. Ces sommes seront précisées au moment du vote du BP.

A - Chapitre 011 – Charges de gestion

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
2 663	2 857	2 882	3 308

En 2023, la hausse des prix de l'électricité de +333 000 € a impacté lourdement le chapitre 011

Prévisions chapitre 011

CA 2023	BP 2022	BP 2023	ROB 2024 (*)
3 308	3 193	3 539	3 473

B - Chapitre 012 – Frais de personnel

L'évolution prévisionnelle du budget personnel est la suivante :

CA 2023	BP 2022	BP 2023	ROB 2024 (*)
8 873	8 706	8 884	9 228

De BP à BP l'évolution sera la suivante

BP 2023	ROB 2024 (*)
8 884 000 €	9 228 000 €

Les recettes liées au personnel

BP 2023	ROB 2024 (*)
713 000 €	786 300 €

Informations détaillées sur le personnel**1) La structure des effectifs au 31 décembre 2023 : cf. tableau joint en annexe**

Organisation de la collectivité :

- Direction Générale
- Cabinet / communication
- Pôle citoyenneté
- Pôle Développement urbain
- Pôle Finances – achats
- Pôle Technique
- Pôle Cohésion Sociale
- Pôle Ressources Humaines
- Service Informatique
- Service des Sports
- Service Culturel
- Service Education
- Service Sécurité

2) La rémunération :

- Rémunération principale (64111) : 4 009 600 €
- Régime indemnitaire : 789 365 €
- NBI : 50 864 €
- Impact sur 6 mois de la revalorisation du point d'indice (+1.5%) : 45 000 €

A noter que la baisse de la rémunération des titulaires par rapport à l'an dernier, s'explique par le départ assez important de titulaires (disponibilité, retraite, démission) remplacés par des non titulaires (augmentation du 64131).

Etat des heures supplémentaires :

Pôle	Montant HS
CITOYENNETE	14 768 €
CABINET/RH (astreinte technique)	6 209 €
SPORT ET CULTURE	11 683 €
SOCIAL et EDUCATION	14 139 €
TECHNIQUE	28 151 €

Les heures supplémentaires sont à rapprocher des astreintes, remplacements de personnel, manifestations en dehors des heures de travail :

- Service technique (propreté urbaine / centre technique)
- Bâtiments / alarmes / bornes

- Equipements sportifs
- Ecoles remplacements ponctuels d'agents
- Du service sécurité pour les manifestations publiques et les aléas climatiques

3) Rémunération des non titulaires :

- Rémunération (64131) : 91 146 €
- Régime indemnitaire / indemnité fin de contrat / congés payés (64138) : 170 466 €
- Impact sur 6 mois de la revalorisation du point d'indice (+1.5%) et du SMIC (à compter d'août) : 8 000 €

La rémunération des non titulaires comprend notamment :

- Saisonniers Château
- Saisonniers Piscine
- Saisonniers service technique
- Saisonniers Police Municipale (ASVP pour la surveillance des manifestations sur la période estivale)
- Remplacements des agents en congé maladie ordinaire / longue maladie / grave maladie / accident de service / accident de trajet / maladie professionnelle / congé maternité et congé parental
- Renfort des différents services en fonction des besoins occasionnels (distribution du bulletin municipal / encadrement camps pour la jeunesse ...)
- 3 contrats « emploi compétence » (64162) : 64 730 €
- 2 Adultes relais (64168) : 36 810 €
- 1 contrat d'apprentissage (Service des espaces verts – niveau BTS) (64171) : 6 318 €

4) Les avantages en nature :

- 9 logements de fonction pour nécessité absolue de service : 28 197 €
- 2 avantages en nature repas : 1 261 €
- 1 véhicule de remisage à domicile : 1 049 €
- 1 véhicule de fonction (fin 31/08) : 912 €

5) Embauches/mobilités 2023

- 1 Directeur CAC (centre d'art contemporain) – création de poste
- 1 Administrateur CAC - création de poste
- 1 Chargé d'expositions CAC - création de poste
- 1 Régisseur CAC - création de poste
- 1 Chargé QSHE Abattoirs – réorganisation de la direction suite au départ du Directeur
- 1 Administrateur réseaux – suite au départ de l'agent (démission)
- 1 Adulte relais – suite au départ de l'agent (fin de contrat)
- 1 Assistant socio-éducatif – suite au départ de l'agent (fin de contrat)
- 1 Assistante de direction Cabinet du Maire – suite au départ de l'agent non renouvellement de contrat
- 1 Agent PM – suite au départ de l'agent à la retraite
- 1 Responsable Espaces verts – réorganisation du service

- 1 Directrice Pôle cohésion sociale – suite au départ de l'agent non renouvellement de contrat
- 1 Assistante RH – remplacement titulaire en congé parental
- 1 Assistante DGS – disponibilité du titulaire
- 1 Gestionnaire RH – intégration de l'agent placé en détachement à la FPE et non remplacé sur la période de détachement
- 1 gardien d'équipement sportif – départ à la retraite du titulaire

Stagiairisations et titularisations :

- 7 mises en stage (3 au service Education, 1 au service des Sports, 2 au service de l'eau potable, 1 service des Finances)
- 7 titularisations (1 au service des Sports, 2 au service de l'eau potable, 1 au service Propreté Urbaine, 1 au service informatique suite à réussite à concours, 1 au service Culturel, 1 au Centre social)

Avancements de carrière

- 1 nomination au grade d'agent de maîtrise suite à réussite à examen professionnel.
- 15 avancements de grade toutes catégories confondues
- 1 nomination au grade d'attaché principal suite à réussite à l'examen professionnel.

Médaillés

- 3 échelons or (35 ans)
- 2 échelons vermeil (30 ans)
- 15 échelons argent (20 ans)

Départs à la retraite

- 1 agent à la PM – remplacé par un recrutement externe
- 2 agents sports – mobilité interne et recrutement externe
- 1 agent Finances – recrutement externe
- 1 agent Festivités – réintégration d'un agent en disponibilité
- 1 agent voirie – non remplacé

Départs divers

- DGS – 1^{er} septembre 2023
- Technicien voirie – mutation au 28 septembre 2023
- Gestionnaire finances – mutation au 30/10/2023
- Gestionnaire RH – intégration dans la FPE suite à détachement
- Responsable service juridique – radiation des cadres suite à 10 ans de placement en disponibilité.
- Agent polyvalent écoles – démission – remplacé
- Administrateur réseau – démission au 30/07/2023

Carrière

- Augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet 2023
- Revalorisation de grilles indiciaires au 1^{er} juillet 2023

TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGET PRINCIPAL - DECEMBRE 2023						
POSTES						
Grades	Cat	Créés	TNC		TC	
			pourvus	dispo	pourvus	dispo
FILIERE ADMINISTRATIVE						
CHEF DE CABINET	A	1	0	0	1	0
DGS de 10 000 à 20 000 habitants	A	1	0	0	0	1
DGA de 10 000 à 20 000 habitants	A	1	0	0	1	0
Attaché principal	A	5	0	0	4	1
Attaché territorial	A	5	0	0	4	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	4	0	0	3	1
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2	0	0	2	0
Rédacteur territorial	B	4	0	0	2	2
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	24	0	0	23	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	11	0	0	6	5
Adjoint administratif	C	12	0	1	9	2
Sous total filière administrative		70	0	1	55	14
FILIERE TECHNIQUE						
DST de 10 000 à 20 000 habitants	A	1	0	0	0	1
Ingénieur principal	A	1	0	0	1	0
Ingénieur territorial	A	2	0	0	2	0
Technicien principal de 1ère classe	B	3	0	0	2	1
Technicien principal de 2ème classe	B	2	0	0	2	0
Technicien territorial	B	3	0	0	3	0
Agent de maîtrise principal	C	11	0	0	10	1
Agent de maîtrise	C	7	0	0	5	2
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	16	0	0	15	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	27	3	0	20	4
Adjoint technique	C	33	8	0	20	5
Sous total filière technique		106	11	0	80	15
FILIERE SOCIALE						
ATSEM principal de 1ère classe	C	6	0	0	6	0
ATSEM principal de 2ème classe	C	3	0	0	2	1
Sous total filière sociale		9	0	0	8	1
FILIERE SPORTIVE						
Educateur des APS principal de 1ère classe	B	1	0	0	1	0
Educateur des APS	B	2	0	0	2	0
Sous total filière sportive		3	0	0	3	0
FILIERE ANIMATION						
Animateur principal de 1ère classe	B	1	0	0	1	0
Animateur	B	1	0	0	1	0
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1	0	0	1	0
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	2	0	0	2	0
Sous total filière animation		5	0	0	5	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE						
Chef de service Police Municipale principal 2ème classe	B	1	0	0	1	0
Brigadier chef principal	C	4	0	0	2	2
Gardien-Brigadier	C	5	0	0	5	0
Sous total filière police municipale		10	0	0	8	2
TOTAL GENERAL		203	11	1	159	32

CONTRATS A DUREE INDETERMINEE - EMPLOI PERMANENT						
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attaché Territorial développeur animateur en charge du suivi administratif et financier du projet FISAC	A	1	0	0	1	0
Attaché territorial chargé de missions habitat et environnement	A	1	0	0	1	0
Sous total filière administrative		2	0	0	2	0
CONTRATS A DUREE DETERMINEE - EMPLOIS PERMANENTS						
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attaché territorial - article L332.8-2°	A	3	0	0	2	1
Sous total filière administrative		3	0	0	2	1
FILIERE SOCIALE						
Adulte relais - quartiers prioritaires	C	2	0	0	2	0
Sous total filière Sociale		2	0	0	2	0
FILIERE CULTURELLE						
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques - Article L332-8-2°	B	2	0	0	1	1
Sous total filière culturelle		2	0	0	1	1
FILIERE TECHNIQUE						
Technicien - Article L332-8-2°	B	1	0	0	1	0
Sous total filière technique		1	0	0	1	0
TOTAL GENERAL CDI / CDD sur emploi permanent		10	0	0	8	2

La formation des agents

- **Coût pédagogique 2023** : 37 198 € (hors cotisation CNFPT)
- **Nombre d'agents formés** : 212 agents
- **Nombre d'intitulés de formation** : 186 intitulés

Formations organisées en intra :

- 1 session « habilitation électrique » Bs Be manœuvre en initiale : 10 personnes
- 4 sessions SST (Sauveteur Secouriste du Travail) : 40 personnes
- 1 session montage et démontage de chapiteaux : 10 personnes

Autorisation de conduite :

- 1 session de formation nacelle type 1A et 1B (initiale et recyclage) : 8 agents
- 1 session de formation balayeuse laveuse (initiale et recyclage) : 4 agents
- 1 session de formation minipelle (initiale et recyclage) : 9 agents
- 1 session de formation tondeuse (initiale et recyclage) : 3 agents
- 1 session de formation chariot élévateur type manitou (initiale et recyclage) : 8 agents
- 1 session de formation engin de transport (initiale) : 2 agents
- 1 session de formation tractopelle (initiale et recyclage) : 4 agents
- 1 session de formation Valeurs de la République et Laïcité : 15 agents
(Organisée sur mesure pour les agents des écoles)
- 1 session de formation des membres des Formations Spécialisées et des CST : 10 agents
- 5 sessions de formation Logiciel Berger Levrault M57 (agents finances, CCAS, centre social et RH) : 20 agents
- 1 session de formation utilisation télé alerte médiating : 7 agents

DIALOGUE SOCIAL

Projets qui ont vu le jour en 2023 :

1) Mise en place de RTT imposés sur deux ponts permettant la fermeture des services quand le fonctionnement le permet et pour les agents bénéficiant de RTT. Cette mesure est prise dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail.

2) Distribution de chèques KADOBENAS aux agents de la collectivité :

- Budget principal : 201 agents
- Budget eau : 14 agents
- Budget assainissement : 6 agents
- Camping : 1 agent
- Etablissement France Services : 2 agents
- Abattoirs : 17 salariés
- CCAS : 6 agents

a) Montant attribué :

- Pour une valeur de 80 € pour les catégories A
- Pour une valeur de 90 € pour les catégories B
- Pour une valeur de 100 € pour les catégories C

b) Budget correspondant :

- Budget principal : 19 580 €
- Budget eau : 1 370 €
- Budget assainissement : 590 €
- Camping : 100 €
- Etablissement France Services : 200 €
- Abattoirs : 1 650 €
- CCAS : 560 €

Cette enveloppe découle en partie du départ non prévu du DGS en septembre (remplacé en janvier 2024) et du responsable Voirie parti en septembre et à ce jour toujours pas remplacé faute de candidat.

c) La finalisation des travaux du nouveau poste de police municipale – 9 agents concernés

La finalisation des travaux du 18 A (Pôle des métiers d'art) avec l'installation du service « développement centre-ville » (3 agents).

Projets 2024

- La saisie dématérialisée des congés RTT et éléments de paie par les services = optimisation du temps de travail.
- Etude de changement de comité d'œuvre sociale pour répondre au mieux aux attentes des agents et dégager du budget pour pouvoir mettre en œuvre une action favorable aux agents.

Bilan 2023 du Comité National d'Action Sociale

- Cotisation annuelle versée par la collectivité au Comité National d'Action Sociale :
46 074 €
 - ✓ 453 demandes (billetterie / chèques vacances / séjours voyages / aides diverses / CESU / chèques culture ..)

POUR LA COMMUNE D'AUBENAS

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTION (délibération n°4 du 3/07/2020)

(Article L.2123-20-1-III : « Toute délibération du conseil municipal concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres, est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux autres membres du conseil municipal »)

Indemnité du Maire

Nom et Prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total brut mensuel en €uros Sans la majoration chef-lieu de canton
Monsieur Jean-Yves MEYER	62%	2 548.52€

Indemnités des Adjointes

Ordre des Adjointes	Nom et Prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total brut mensuel en €uros
1 ^{er} adjoint	M André LOYET	24.901%	1 023.56€
2 ^{ème} adjoint	Mme Martine ALLAMEL	24.901%	1 023.56€
3 ^{ème} adjoint	M Pascal GAILLARD	24.901%	1 023.56€
4 ^{ème} adjoint	Mme Eliette ROCHE VERNET	24.901%	1 023.56€
5 ^{ème} adjoint	M Khalid ESSAYAR	24.901%	1 023.56€
6 ^{ème} adjoint	Mme Cécile FAURE	24.901%	1 023.56€
7 ^{ème} adjoint	M Stéphane CIVIER	24.901%	1 023.56€
8 ^{ème} adjoint	Mme Isabelle NGUYEN BINH	24.901%	1 023.56€
9 ^{ème} adjoint	M Jacques DAUMAS	24.901%	1 023.56€

Indemnités des conseillers délégués

Nom et Prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total brut mensuel en €uros
M Joël DURIEU	13.197%	542.47€
M Jacky SOUBEYRAND	13.197%	542.47€

POUR LA COMMUNE D'AUBENAS

TABLEAU Majoration chef-lieu de canton (délibération n°4-B du 03/07/2020)

(Article L.2123-20-1-III : « Toute délibération du conseil municipal concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres, à l'exception du maire, est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux autres membres du conseil municipal »

Nom et Prénom du bénéficiaire	% de la majoration (% de l'indemnité de fonction)
Monsieur Jean-Yves MEYER	15%

Ordre des Adjoints	Nom et Prénom du bénéficiaire	% de la majoration (% de l'indemnité de fonction)
1 ^{er} adjoint	M André LOYET	15%
2 ^{ème} adjoint	Mme Martine ALLAMEL	15%
3 ^{ème} adjoint	M Pascal GAILLARD	15%
4 ^{ème} adjoint	Mme Eliette ROCHE-VERNET	15%
5 ^{ème} adjoint	M Khalid ESSAYAR	15%
6 ^{ème} adjoint	Mme Cécile FAURE	15%
7 ^{ème} adjoint	M Stéphane CIVIER	15%
8 ^{ème} adjoint	Mme Isabelle NGUYEN BINH	15%
9 ^{ème} adjoint	M Jacques DAUMAS	15%

AUTRES INDEMNITES

COLLECTIVITE	Nom et Prénom du bénéficiaire	Fonction	Total brut mensuel en €uros
DEPARTEMENT	M Jean-Yves MEYER	Conseiller Départemental Délégué	2260.79 €
CCBA	M Jacky SOUBEYRAND	Vice-Président	1 016.53 €
SEBA	M Jacky SOUBEYRAND	Vice-Président	242.52 €
SIDOMSA	M Joël DURIEU	Vice-Président	485.45 €
SDE	M Max BOUSCHON	Vice-Président	768.67 €
Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche	Mme Monique ROGIER	Vice-Présidente	452.16 €
SYNDICAT MIXTE LE BOURDARY	M André LOYET	Président	411.05 €

C - Chapitre 65 – Autres charges de gestion

CA 2023	BP 2022	BP 2023	ROB 2024 (*)
2 615	2 477	2 619	2 769

L'augmentation de ce chapitre est due à l'augmentation de la contribution au SDIS et à des transferts de comptes suite au changement d'instruction comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 et à la demande de la Trésorerie (flux croisés).

D - Chapitre 66 – Frais financiers

CA 2023	BP 2022	BP 2023	ROB 2024 (*)
962	766	964	1 090

Conclusion

Il convient de rajouter à ces prévisions détaillées par chapitre, l'impact budgétaire du Centre d'Art Contemporain et Patrimonial estimé entre 600 et 700 000 € dont 400 000 € de charges de personnel.

Par rapport au BP 2023, les dépenses réelles de fonctionnement devraient augmenter entre 1 200 et 1 300 K€.

II - L'évolution des recettes de fonctionnement

A - Chapitre 70 – Produit des services

CA 2023	BP 2022	BP 2023	ROB 2024 (*)
1 220	1 154	1 159	1 273

Les prévisions des recettes de produits de services sont évaluées de manière prudente.

B - Chapitre 73 – Impôts et taxes

CA 2023	BP 2022	BP 2023	ROB 2024 (*)
15 318	14 230	15 162	15 782

Le produit des impôts ménages sera de l'ordre de 7 224 000 € .

La revalorisation des bases est évaluée à 3,9 % en 2024.

Conformément au pacte financier et fiscal 2024/2026 avec la CCBA, en 2024, l'Attribution de Compensation est révisée à la hausse de +400 000 €. Elle est fixée à 7 622 000 €.

FPIC

Le FPIC devrait être égal à celui perçu en 2023 soit environ 149 000 €.

Taxe sur consommation finale d'électricité

La taxe sur consommation finale d'électricité devrait être légèrement supérieure à celle perçue en 2023, soit 222 000 €.

Taxe sur la publicité

La taxe sur la publicité est évaluée à 205 000 € en 2024

Droits de mutation :

Les droits de mutation seront de l'ordre de 360 000 €

C - Chapitre 74 – Dotations et participations

CA 2023	BP 2022	BP 2023	ROB 2024 (*)
2 093	2 064	2 099	2 144

La DGF comprend la dotation forfaitaire et les dotations de péréquation DSU et DNP, elle est évaluée à 1 286 000 €

D - Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

CA 2023	BP 2022	BP 2023	ROB 2024 (*)
505	487	501	550

III - L'évolution de l'épargne

Comme tous les ans, lors du Débat d'Orientations Budgétaires, les résultats définitifs de l'année précédente sont maintenant connus.

L'excédent de fonctionnement 2023 s'élève à 2 963 537 €, il est prévu d'affecter 2 263 537 € à la section d'investissement et 700 000 € à la section fonctionnement.

	CA 2022	CA 2023	BP 2023	ROB 2024 (*)
Epargne brute	3 775	3 844	3 392	3 580
Epargne nette	1 055	1 090	625	700

IV – La dette communale

Au 1^{er} janvier 2024, l'encours de la dette du budget principal est de 33 435 711 €

En 2023, la ville a emprunté 1 686 500 € : un prêt à long terme de 1 320 000 € ainsi qu'un prêt relais d'un montant de 366 500 € adossé aux subventions à percevoir en 2024.

En 2023, la ville a également remboursé 2 754 017 € de capital.

L'annuité 2023 de la dette communale est la suivante :

Remboursement capital	2 754 k€
Intérêts	837 k€
	<u>3 591 k€</u>

Il est prévu en 2024 un recours à l'emprunt de 667 952 €.

A – Capacité d’extinction de la dette

Le calcul est fait avec l’Épargne Brute prévisionnelle du BP de l’année N et l’encours de la dette au 1^{er} janvier de l’année N.

L’Épargne Brute prévisionnelle étant toujours inférieure à l’Épargne Brute au CA, ce mode de calcul minimise notre capacité d’extinction de la dette

<u>BP 2020</u>	Au 01/01/2020	$\frac{36\ 866}{3\ 453}$	=	10,67 années
<u>CA 2020</u>	Au 31/12/2020	$\frac{37\ 270}{3\ 792}$	=	9,83 années
<u>BP 2021</u>	Au 01/01/2021	$\frac{37\ 270}{3\ 300}$	=	11,29 années
<u>CA 2021</u>	Au 31/12/2021	$\frac{36\ 700}{3\ 816}$	=	9,62 années
<u>BP 2022</u>	Au 01/01/2022	$\frac{36\ 700}{3\ 349}$	=	10,96 années
<u>CA 2022</u>	Au 31/12/2022	$\frac{34\ 503}{3\ 775}$	=	9,14 années
<u>BP 2023</u>	Au 01/01/2023	$\frac{34\ 503}{3\ 392}$	=	10,17 années
<u>CA 2023</u>	Au 31/12/2023	$\frac{33\ 436}{3\ 844}$	=	8,70 années
<u>ROB 2024 (*)</u>	Au 01/01/2024	$\frac{33\ 436}{3\ 580}$	=	9,34 années

B– Evolution de l’annuité

(Hors prêt court terme ou remboursement anticipé de prêt)

	Capital	Intérêt	Annuité
CA 2022	2 720	762	3 482
CA 2023	2 754	837	3 591
ROB 2024(*)	2 881	1 070	3 951

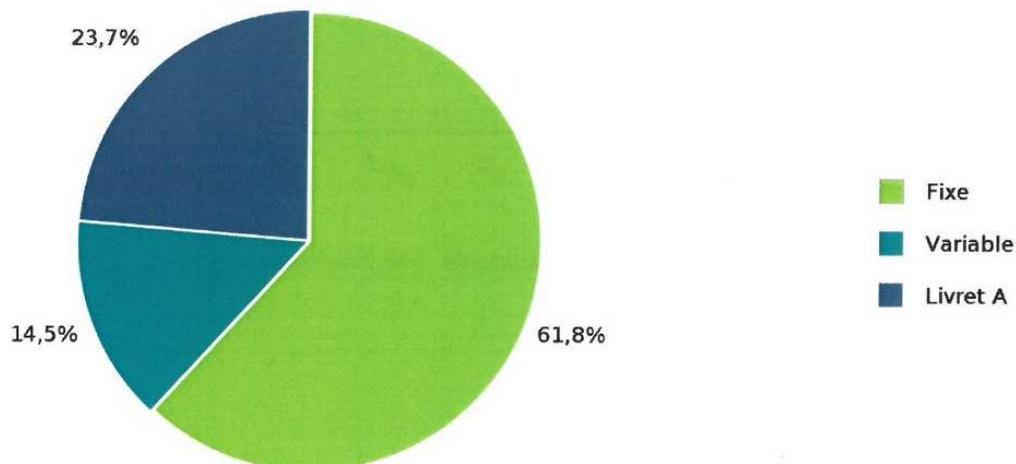
D– Typologie de la dette communale (budget ville et budgets annexes)

Elle est classée à 100 % en 1A selon la charte Gissler.

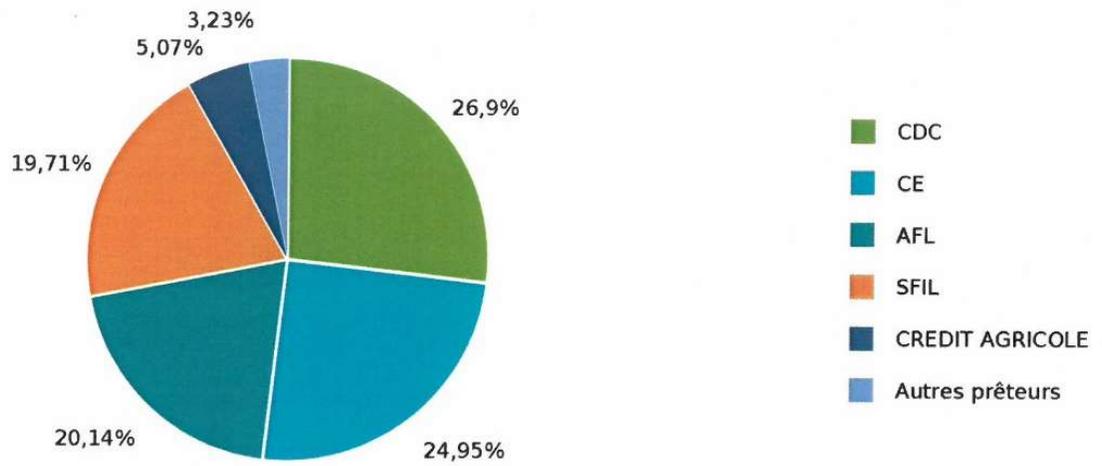
Au 31 janvier 2024, la dette communale est fixée à 61,80 % d’emprunt à taux fixe, 23,71 % d’emprunt indexé sur le livret A et 14,50 % d’emprunt à taux variable.

Le taux moyen est de 3,26 %

Répartition de la dette (budget principal et budgets annexes)



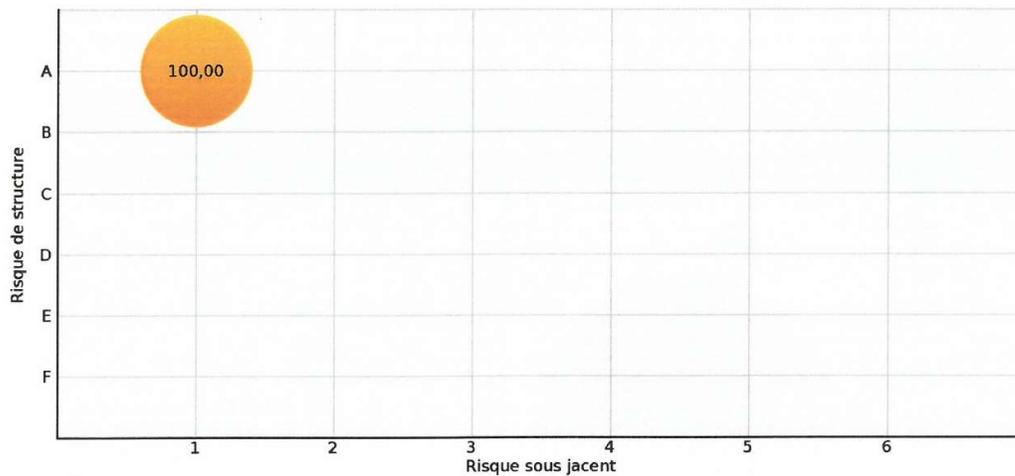
Dette communale par prêteur (budget principal et budgets annexes)



Dette selon charte de bonne conduite (budget principal et budgets annexes)

Risque faible

Taille de la bulle = % du CRD



V

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

ET SON FINANCEMENT

RECETTES 2024

I - Excédent 2023 - Fonctionnement		2 263 537 €
II - Recettes reportées		1 513 584 €
Subventions	1 513 584 €	
III - Cessions d'actif		325 000 €
Cession terrain Ponson	300 000 €	
Cessions diverses	25 000 €	
IV- Recettes diverses		370 000 €
Taxe d'aménagement	250 000 €	
Amendes de police	120 000 €	
V- FCTVA		993 000 €
VI - Autofinancement		700 000 €
VII - Subventions opération et divers		1 236 600 €
VIII - Emprunt		667 952 €
TOTAL		8 069 673 €

Débat orientation budgétaire 2024

Etat des recettes d'investissement reportées au 31/12/2023

A) Recettes non individualisées

Imputation comptable M14	Imputation comptable M57	Libellé	Montant
		Chapitre 13 Subventions d'investissement	
1322/412	1322/322	Solde subvention terrain Région terrain synthétique Ripotier	9 600,00
1322/523	1322/424	Subvention Région pôle de services	47 000,00
13251/824	13251/518	Subvention CCBA étude de stationnement	6 600,00
13251/112	13251/11	Subvention CCBA équipement PM	1 494,00
13251/414	13251/325	Subvention CCBA tennis 3 et 7	4 800,00
13251/95	13251/633	Subvention CCBA équipement 18 A	9 000,00
13251/523	13251/424	Subvention CCBA bardage pôle de services	16 000,00
13251/020	13251/020	Subvention CCBA charpente St Pierre	13 750,00
13251/822	13251/845	Subvention CCBA escalier Pécourte	24 834,17
1328/824	1328/518	Subvention Banque des Territoires étude de stationnement	11 937,00
1341/112	13461/11	Subvention DETR bâtiment PM	108 905,63
1341/412	13461/322	Subvention DETR stade Ripotier	28 821,40
1341/523	13461/424	Subvention DETR pôle de services	13 958,00
1341/822	13461/845	Subvention DETR vidéoprotection	26 570,00
1347/314	13462/317	Subvention DSIL huisseries CLB	30 000,00
1347/822	13462/845	Subvention DSIL escalier Pécourte	5 887,43
		Total Chapitre 13 Subventions d'investissement	359 157,63
		Total recettes non individualisées	359 157,63

B) Opérations

Imputation comptable M14	Imputation comptable M57	Libellé	Montant
OP 1036		Restauration Château	
1321/324	1321/312	Subvention DRAC MH tranche ferme	102 945,49
1321/324	1321/312	Subvention DRAC MH TC1	31 306,70
1321/324	1321/312	Subvention DRAC MH TC2	47 423,20
1322/324	1322/312	Subvention région CAC tranche ferme	95 700,00
1322/324	1322/312	Subvention Région MH tranche ferme	67 324,12
1322/324	1322/312	Subvention région CAC TC1	150 676,35
1322/324	1322/312	Subvention Région MH TC1	39 850,21
1322/324	1322/312	Subvention Région MH TC2	39 090,45
13251/324	13251/312	Subvention CCBA CAC TC2	60 702,32
1323/324	1323/312	Subvention Département MH TC2	40 000,00
1323/324	1323/312	Subvention Département CAC TC2	60 000,00
1341/324	13461/312	Subvention DETR CAC TC1	106 868,42
1341/324	13461/312	Subvention DETR CAC TC2	312 539,50
		Total opération 1036 Restauration Château	1 154 426,76
		Total opérations	1 154 426,76
		Total recettes reportées au 31/12/2023	1 513 584,39

VII - SUBVENTIONS OPERATION ET DIVERS**1 236 600 €****A) Opération****975 000 €**

Restauration du château / CAC

975 000 €

Etat, Région, Département, CCBA

B) Non individualisées**ETAT****204 100 €**

DETR - Toiture gymnase Roqua

40 000 €

France Relance - Micro Folies

6 100 €

DREAL - Déficit foncier les Cordeliers

138 000 €

ANAH et APORA - Etude O.R.I.

20 000 €

CCBA**51 500 €**

Fonds concours toiture espace Lienhart

36 800 €

et subvention en annuités gymnase Roqua

PVR

14 700 €

DIVERS**6 000 €**

CNM projecteurs centre Lebournot

6 000 €

DEPENSES 2024

I -Déficit d'investissement 2023		932 546 €
II - Dépenses reportées		2 453 627 €
III - Opération		2 400 000 €
Restauration Château	2 400 000 €	
IV-Travaux en régie		250 000 €
V - Achats		412 000 €
VI - Services Techniques Divers		70 000 €
VII - Urbanisme - Acquisitions - Etudes - Subventions d'équipement et divers		425 000 €
VIII - Travaux bâtiments		445 000 €
IX - Travaux de voirie		681 500 €
		<hr/>
TOTAL		8 069 673 €

Débat d'orientation budgétaire 2024

Etat des dépenses d'investissement reportées au 31/12/2023

A) Dépenses non individualisées

Imputation Comptable	Libellé	Montant
CHAPITRE 16 Emprunts et dettes assimilées		
165/01	Dépôts de garantie logements Le Pont	614,00
	Total chapitre 16	614,00
CHAPITRE 20 Immobilisations Incorporelles		
2031/324	Etude solidité ruines jardin du Dôme	6 472,80
2031/811	MOE réalisation ouvrages eaux pluviales avenue de Roqua, chemin du Coton et Pré Saint Antoine	21 098,40
2031/811	Etude hydraulique chemin Fontrome	23 940,00
2031/822	Etude détection réseaux cour annexe et rue G. Couderc	4 140,00
2031/824	Etude stationnement cœur de ville	6 420,00
2031/824	Etude PLU	1 800,00
2031/824	Mission complémentaire étude de stationnement cœur de ville	1 050,00
2031/95	Etude aménagement et scénographie pôle des métiers d'art 18A	600,00
2031/95	Charte graphique pôle des métiers d'art	3 640,00
2051/020	Solde logiciel Berger Levraut RH et Finances	58 327,18
2051/020	Logiciel Docapost parapheur électronique PES marchés	1 800,00
	Total chapitre 20	129 288,38
CHAPITRE 204 Subventions d'équipement versées		
2041511/824	Fonds de concours CCBA PLU	1 513,35
204112/95	Subvention ANCT Pôle des Métiers d'art	334 203,00
20422/523	Subvention Ardèche Habitat logements sociaux Boisvignal Le Galien	6 344,00
20422/824	Subvention réfection façades	95 904,26
20422/824	Subvention OPAH RU	62 000,00
	Total chapitre 204	499 964,61
CHAPITRE 21 Immobilisations Corporelles		
2111/833	Acquisition terrain et frais Ile de Jastres	3 100,00
2112/822	Frais acquisition terrains de voirie	6 560,00
2121/823	Arbustes aménagement paysager centre ville	831,60
2151/822	Travaux Les Pradasses	74 690,22
21568/113	DECI hydrant Moulon inférieur	1 502,62
21578/822	Signalétique jalonnement piétons Pont d'Aubenas	54 273,42
21578/824	Panneaux de rues	1 640,02
2158/026	Elagueur cimetière	139,93
2168/020	Reliures conseils municipaux	984,05
2168/022	Reliures registres Etat Civil	919,96
2181/95	Aménagements acoustiques et électriques pôle des métiers d'art	7 187,76
2183/324	Matériel informatique projet Microfolies	11 034,00
2183/95	Matériel informatique pôle des métiers d'art 18A	4 512,60
2184/95	Mobilier pôle des métiers d'art 18A	30 779,35
2184/112	Mobilier bâtiment police municipale	378,16
2188/112	Miroirs bâtiment police municipale	115,20
2188/95	Caméra surveillance pôle des métiers d'art 18A	5 870,05
2188/95	Extincteurs pôle des métiers d'art 18A	3 301,49
2188/95	Divers équipements pôle des métiers d'art 18A	4 708,04
2188/95	Signalétique pôle des métiers d'art 18A	1 712,40
	Total chapitre 21	214 240,87

Imputation Comptable	Libellé	Montant
CHAPITRE 23 Immobilisations en Cours		
2313/020	Diagnostic avant travaux logement de fonction Roqua	280,00
2313/020	Travaux réfection toiture Saint Pierre	42 209,84
2313/020	Travaux rénovation logement de fonction médiathèque	7 770,00
2313/112	Solde MOE et travaux bâtiment Police Municipale	27 440,34
2313/213	Travaux plateau sport GS Le Pont	995,40
2313/213	Travaux réfection sol souple GS Le Pont	3 886,20
2313/213	Solde CT réhabilitation GS Le Pont	384,00
2313/314	Travaux toiture Lienhart	130 008,53
2313/314	Travaux menuiseries CLB	29 782,80
2313/324	MOE travaux église Saint Laurent	5 040,00
2313/411	Solde MOE isolation salle sport Montargues	702,00
2313/411	Solde MOE rénovation gymnase Roqua	450,00
2313/521	Travaux accessibilité normes Ad'Ap divers bâtiments	3 480,00
2313/523	Solde travaux bardage Pôle de services	3 000,00
2315/412	MOE réhabilitation piste athlétisme stade Roqua	27 960,00
2315/811	Travaux réhabilitation réseau pluvial	1 908,00
2315/814	Travaux extension électrique rue G. Couderc	27 674,86
2315/814	Travaux enfouissement réseaux électriques RN 102	38 608,21
2315/822	Solde MOE rue de la Grange et place de la Grenette	383,94
2315/822	Solde MOE rue Auguste Bouchet	551,88
2315/822	Solde MOE escalier accès Pécourte	796,63
2315/822	Solde travaux de voirie Pont d'Aubenas	3 294,00
2315/822	MOE giratoire RN 102	18,72
2315/822	Quote pat RN 102 (1)	200 000,00
2315/822	Solde MOE voirie avenue Victor Hugo	706,33
	Total chapitre 23	557 331,68
Total Dépenses non individualisées		1 401 439,54

Débat d'orientation budgétaire 2024
Etat des dépenses d'investissement reportées au 31/12/2023

B) Opérations

Imputation comptable	Libellé	Montant
Op 1025	Centre ancien OUC	
2051/824	Logiciel carte VIP bornes commerçants	720,00
	Total opération 1025 Centre ancien OUC	720,00
Op 1036	Restauration Château	
2184/324	Chaises	3 510,00
2313/324	MOE et Travaux de restauration Château	1 017 670,54
	Total opération 1036 Restauration Château	1 021 180,54
Op 1038	Projet urbain Pont d'Aubenas	
2315/824	MOE aménagement espaces publics	30 286,98
	Total opération 1038	30 286,98
	Total Opérations	1 052 187,52
	Total Dépenses reportées au 31/12/2023	2 453 627,06

III OPERATION**2 400 000 €****1036 RESTAURATION CHÂTEAU**

Travaux intérieurs

2 200 000 €

Aménagements et équipements,
mobilier et informatique

200 000 €

Pour rappel

Crédits Reportés
1 021 180,54 €Dépenses nouvelles
2 400 000,00 €

IV TRAVAUX EN REGIE**250 000 €**

Voirie et bâtiment

250 000 €

V	<u>ACHATS</u>	412 000 €
	Informatique	125 800 €
	Logiciels	41 400 €
	Matériel informatique	60 600 €
	Matériel informatique écoles	8 000 €
	Parcours cybersécurité	12 000 €
	Matériel de téléphonie	2 000 €
	Réseau fibre Pôle de Services	1 800 €
	Véhicules roulants	110 000 €
	Camion Ampliroll service Festivités	110 000 €
	Matériel et outillage	24 000 €
	Services Techniques	20 300 €
	Service des Sports	3 700 €
	Matériel de bureau	700 €
	Mobilier	27 000 €
	Mobilier et équipement Pôle des Métiers d'Art	10 000 €
	Mobilier Administration générale	10 900 €
	Mobilier Sports	1 100 €
	Mobilier écoles	3 000 €
	Mobilier festivités	2 000 €
	Matériel divers	105 200 €
	Police Municipale	1 900 €
	Cuisine Centrale	20 000 €
	Culture	43 100 €
	Sports	26 200 €
	Ecoles	3 100 €
	Divers	10 900 €
	Divers	5 300 €
	Reliures registres Etat Civil et Secrétariat Général	5 300 €
	Sécurité	14 000 €
	Hydrants	14 000 €

VI SERVICES TECHNIQUES DIVERS 70 000 €

Extension réseau d'électricité 25 000 €

Arbres et arbustes bacs centre-ville 5 000 €

Signalisation verticale 20 000 €

Borne centre-ville 20 000 €

VII	<u>URBANISME - ACQUISITIONS ETUDES - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</u>	425 000 €
	<u>Acquisitions</u>	34 000 €
	Acquisition terrains voirie	30 000 €
	Acquisition terrains SAFER et divers	4 000 €
	<u>Etudes - subventions d'équipements et divers</u>	391 000 €
	Plaques de rues	1 500 €
	Etude ORI	29 800 €
	Etude modification simplifiée PLU	3 400 €
	Fonds de concours EPORA les Cordeliers	166 500 €
	Reversement taxe d'aménagement accès ZAE du Pialon	40 000 €
	Fonds de concours CCBA pour modification simplifiée PLU	1 600 €
	Aides directes opération façades	75 000 €
	Aides directes OPAH-RU	50 000 €
	PVR CCBA	14 700 €
	Logiciels carte VIP bornes commerçants	1 500 €
	Etude sécurité 18 A	4 000 €
	Signalétique 18 A	3 000 €

VIII TRAVAUX DE BÂTIMENTS**445 000 €**

Travaux de mise aux normes et conformité, de réhabilitation divers bâtiments	50 000 €
Travaux d'accessibilité divers bâtiments	20 000 €
Travaux menuiseries extérieures Centre Lebournot côté cour intérieure et rue Silhol	160 000 €
Travaux toiture Eglise St Laurent (côté Ouest)	80 000 €
Maîtrise d'œuvre toiture nef Eglise St Laurent	30 000 €
Travaux de désimperméabilisation des cours d'écoles	35 000 €
Travaux climatisation salle serveur informatique	6 000 €
Travaux gymnase les Blaches	12 000 €
Travaux courts de tennis 1 et 2	22 000 €
Maîtrise d'œuvre piste athlétisme stade Roqua	30 000 €

IX TRAVAUX DE VOIRIE 681 500 €

Travaux sécurisation mur parking route de Vals	16 500,00 €
Travaux réseaux secs éclairage public, fibre optique et divers	25 000,00 €
Travaux vidéoprotection	20 000,00 €
Travaux giratoire RN 102	200 000,00 €
Travaux aménagement pistes cyclables	34 000,00 €
Travaux voiries diverses	386 000,00 €

VI

LES BUDGETS ANNEXES

LES BUDGETS ANNEXES

Tableau de consolidation des Budgets Annexes	69
I – Budget Annexe Eau	71
a) Les résultats provisoires de l'exercice 2023	
b) Les orientations en fonctionnement	
c) Les prévisions provisoires d'investissement de l'exercice 2024	
II – Budget Annexe Assainissement	78
a) Les résultats provisoires de l'exercice 2023	
b) Les orientations en fonctionnement	
c) Les prévisions provisoires d'investissement de l'exercice 2024	
III – Budget Annexe Abattoir	84
a) Les résultats provisoires de l'exercice 2023	
b) Les orientations en fonctionnement	
c) Les prévisions provisoires d'investissement de l'exercice 2024	
IV – Budget Annexe Stationnements des Parcs Publics Aménagés	89
a) Les résultats provisoires de l'exercice 2023	
b) Les orientations en fonctionnement	
c) Les prévisions provisoires d'investissement de l'exercice 2024	
V – Budget Annexe Camping	92
a) Les résultats provisoires de l'exercice 2023	
b) Les orientations en fonctionnement	
VI – Budget Annexe France Services	95
a) Les résultats provisoires de l'exercice 2023	
b) Les orientations en fonctionnement	

CONSOLIDATION BUDGETS ANNEXES EXERCICE 2023

Arrondis en milliers d'euros

LIBELLE	RESULTAT GLOBAL 2023	RESULTAT RESTES A REALISER	CUMUL
EAU	+ 911	-225	+686
ASSAINISSEMENT	+261	-168	+93
ABATTOIR	+651	-32	+619
STATIONNEMENT DANS LES PARCS PUBLICS AMENAGES	+12	-2	+10
CAMPING	+40	0	+40
ESPACE FRANCE SERVICES	0	0	0
TOTAL	+1 875	-427	+1 448

I – Budget Annexe Eau

a) Les résultats provisoires de l'exercice 2023

Le compte administratif provisoire donne les résultats suivants :

Fonctionnement

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2023	124 156,21 €
---	--------------

Investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 2023	163 161,16 €
--	--------------

Excédent d'investissement reporté de l'exercice 2022	623 251,16 €
--	--------------

Excédent de clôture d'investissement de l'exercice 2023	786 412,32 €
---	--------------

b) Les orientations en fonctionnement

En augmentation depuis 2022, du fait des effets de l'inflation et notamment sur les charges d'électricité, les charges à caractère général s'élèvent en 2023 à 313 696 €

Elles devraient pouvoir être contenues en 2024.

Les charges de personnel évaluées à 792 000 € en 2024 prennent en compte la revalorisation du point d'indice (1,5 % en juillet 2023) en année pleine et la revalorisation statutaire des grilles de 5 points d'indice pour tous les grades au 1^{er} janvier 2024.

Informations détaillées sur le personnel

La structure des effectifs au 31 décembre 2023

TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGET ANNEXE DE L'EAU - DECEMBRE 2023						
POSTES						
Grades	Cat	Créés	TNC		TC	
			pourvus	dispo	pourvus	dispo
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	0	0	1	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	0	0	1	0
Adjoint administratif	C	2	0	0	1	1
Sous total filière administrative		4	0	0	3	1
FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieur territorial	A	1	0	0	1	0
Agent de maîtrise principal	C	3	0	0	3	0
Agent de maîtrise	C	2	0	0	1	1
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2	0	0	2	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2	0	0	1	1
Adjoint technique	C	2	0	0	2	0
Sous total filière technique		12	0	0	10	2
TOTAL GENERAL		16	0	0	13	3

Organisation du service :

- Service administratif et direction
- Exploitation

1. La rémunération :

- Rémunération principale (6411) : 346 664.97€
- Régime indemnitaire : 81 544.79€
- NBI : 5 469.07€
- **Impact sur 6 mois de la revalorisation du point d'indice (+1.5%) : 3 500€**

Etat des heures supplémentaires :

Pôle	Montant HS
EXPLOITATION	5 785.60

Les heures supplémentaires sont à rapprocher des astreintes techniques (semaine et weekend).

2. Stagiairisations et titularisations :

-
-
- 2 mises en stage (1 en administratif + 1 en technique)

Avancements de carrière

- 2 avancements de grade par ancienneté (1 au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe / 1 au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe)
- Revalorisation de grilles indiciaires au 1^{er} juillet 2023

La formation des agents

- **Coût pédagogique 2023 : 6 262.01** euros TTC (hors cotisation CNFPT)
 - CATEC
 - Travail en espace confiné
 - CACES mini pelle tractopelle
- **Nombre d'agents formés : 6** agents
- **Nombre d'intitulés de formation : 3** intitulés

Formations CNFPT (cotisation patronale obligatoire)

Flash RGPD : Registre des données personnelles, cartographie et autres documents / procédures (webinaire le 12 mai 2023 de 14h à 15h30)
Flash RGPD : Bien comprendre le RGPD (webinaire le 25 avril 2023 de 14h à 15h30)
Flash RGPD : Les incidents et la gestion des violations de données (webinaire le 16 juin 2023 de 14h à 15h30)
Les techniques de mémorisation
Webinaire : l'ordonnance du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et ses incidences sur les services (de 9h à 12h)
Flash RGPD : Le RGPD appliqué aux sites internet et téléservices (billetterie en ligne) (webinaire le 23 juin 2023 de 14h à 15h30)
Flash RGPD : L'Analyse d'Impact relative à la Protection des Données (AIPD) (webinaire le 8 septembre 2023 de 14h à 15h30)
Flash RGPD : Protéger les données personnelles et la vie privée des utilisateurs dans le cadre du télétravail le 5 octobre 2023 de 14h à 15h30)
Flash RGPD : RGPD, politiques et chartes (informatique, protection des données, télétravail) (webinaire 2023 de 14h à 15h30)
Webinaire AF : Cultiver le bien-être au travail grâce à la psychologie positive
E-sensibilisation à la cyber malveillance et à la cybersécurité
Webinaire RGPD : La transmission des données (interne, externe, tiers autorisés) (de 14h à 15h30)
Webinaire RGPD : La protection des données dans les contrats publics (de 14h à 15h30)
Webinaire RGPD : Les mentions obligatoires (politique, chartes, formulaires) (de 14h à 15h30)
La détection de faux documents
Sauveteur Secouriste du Travail

Webinaire AF : Cultiver le bien-être au travail grâce à la psychologie positive
L'approche écosystémique et la gestion intégrée de l'eau dans un contexte de pression liée au changement climatique
L'amélioration de son expression écrite : réviser les principes de base
Eau, assainissement : notions de base
Formation d'intégration des agents de catégorie C

- **Nombre d'agents formés :** 13 agents

DIALOGUE SOCIAL

Projets qui ont vu le jour en 2023 :

- 1) Mise en place de RTT imposés sur deux ponts permettant la fermeture des services quand le fonctionnement le permet et pour les agents bénéficiant de RTT. Cette mesure est prise dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail.

2) Distribution de chèques KADOBENAS aux agents de la collectivité :

- Budget eau : 13 agents titulaires + 1 agent contractuel

a) Montant attribué :

- Pour une valeur de 80€ pour les catégories A
- Pour une valeur de 90€ pour les catégories B
- Pour une valeur de 100€ pour les catégories C

b) Budget correspondant :

- Budget eau : 1 370€

Cette enveloppe découle en partie du départ non prévu du DGS en septembre (remplacé en janvier 2024) et du responsable Voirie parti en septembre et à ce jour toujours pas remplacé faute de candidat.

Projets 2024

- La saisie dématérialisée des congés RTT et éléments de paie par les services = optimisation du temps de travail.
- Etude de changement de comité d'œuvre sociale pour répondre au mieux aux attentes des agents et dégager du budget pour pouvoir mettre en œuvre une action favorable aux agents.

La dette

Au 1^{er} janvier 2024, l'encours de la dette du budget annexe eau est de 2 755 347 €.

La ville n'a réalisé aucun emprunt pour ce budget en 2023.

Evolution de l'annuité

	Capital	Intérêts	Annuité
CA 2023	226 770 €	78 888 €	305 658 €
ROB 2024	231 200 €	90 000 €	321 200 €

L'épargne

Les recettes réelles de fonctionnement de 2023
(hors cessions) s'élèvent à 3 831 934,04 €

Les dépenses réelles de fonctionnement de 2023
(moins les travaux régie) s'élèvent à 3 286 389,86 €

L'épargne brute 2023 est estimée à 545 544,18 €

L'épargne nette 2023 est estimée à 318 733,91 €

Les dépenses d'équipement y compris les travaux en régie
s'élèvent en 2023 à : 409 972,44 €

c) Les prévisions provisoires d'investissement de l'exercice 2024

Vous trouverez ci-joint l'état des restes à réaliser et les prévisions d'investissement pour l'exercice 2024

Les investissements 2024 seront financés notamment par les excédents de clôture de l'exercice 2023 et l'amortissement des immobilisations.

ETAT DES RESTES A REALISER 2023 DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU AU 31/12/2023		
Nature	Libellé	Reste à réaliser
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées		3 560,00
165	Cautions de chantiers à rembourser	3 560,00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles		20 684,00
2154	Matériel de modernisation et extension des équipements de supervision et traitement des analyses	19 608,00
2183	Ordinateur portable Thinkpad 15 G2	1 076,00
Chapitre 23 Immobilisations en-cours		200 547,50
<u>Constructions</u>		
2313	Travaux ouvrages génie civil (solde MOE rénovation réservoirs)	9 142,78
2313	MOE construction d'un réservoir	5 000,00
2313	MOE Réhabilitation réservoir stockage d'eau de l'Airette et abri station pompage Perbost	36 900,00
2313	Travaux d'électricité et d'automatisme sur stations pompes Croix d'Ollier bas et Cheyron	49 950,00
<u>Installations techniques, matériels et outillages industriels</u>		
2315	MOE et travaux renouvellement conduite d'eau potable lotissement Rochers de Baza et chemin Fontaine de Cheyron	54 555,70
2315	MOE travaux réseaux et géodétection d'eau potable chemin des Loriots, Rue Jean Mermoz, maillage corniche et Rocher de Baza,	16 090,60
2315	Travaux de branchement réseaux hydrauliques 16 Boisvignal	839,85
2315	MOE travaux sur réseaux d'adduction eau potable Cheyron	26 488,00
2315	MOE création réseaux quartier des Gras Dessus et Roche Noire	1 243,35
2315	MOE travaux réseaux avenue Victor Hugo	337,22
TOTAL DES RESTES A REALISER EN DEPENSES		224 791,50
Reports en dépenses, arrêtés à la somme de Deux Cent Vingt Quatre Mille Sept Cent Quatre Vingt Onze Euros et Cinquante Centimes		
Nature	Libellé	Reste à réaliser
TOTAL DES RESTE A REALISER EN RECETTES		-
Pas de report en recettes		

Budget annexe de l'EAU
Programme provisoire d'investissement 2024

<i>Nature</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Montant € HT</i>
2031	Etude modification secteur	10 000,00
2051	Logiciel OMEGA relèves des compteurs	5 000,00
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		15 000,00
2154	Pompe / moteur	8 000,00
2154	Démarrreur	4 000,00
2154	Matériel mesure secteurs avec supervision	5 000,00
2154	Matériel vidéo surveillance site pilote station Chevron	10 000,00
2155	Outils (petit outillage, remorque panneaux, outils à batterie, BRH)	7 000,00
21561	Compteurs facturation avec radio relève (modules radio)	18 000,00
2182	Véhicule	12 000,00
2183	Ecran	600,00
	Opération d'ordre	
2157	travaux en régie mise en conformité branchements cuivre eau potable	30 000,00
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		94 600,00
2313	Travaux de mises aux normes bâtiments	5 000,00
2313	Sécurisation réservoir la Plaine	5 000,00
2313	Réservoir ailette, rénovation, réduction de volume	120 000,00
2315	Travaux de mises aux normes Ballons anti-bélier	10 000,00
2315	Travaux conduite adduction Fontaine Chevron	500 000,00
2315	Travaux réseaux AEP Chemin des Loriots,Corniche Baza	77 000,00
2315	Travaux réseaux AEP Pailhouse partie haute	50 000,00
2315	Travaux réseaux AEP Chemins des Anes et Font Rome	20 000,00
2315	Travaux réseaux AEP Chemins Moulon Pialon/Dôme St Benoit/Bizet	60 000,00
Chapitre 23 - Immobilisations en cours		847 000,00
Total dépenses programme provisoire d'investissement 2024		956 600,00

<i>Nature</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
Total recettes programme provisoire d'investissement 2024		0,00

II – Budget Annexe Assainissement

a) Les résultats provisoires de l'exercice 2023

Le compte administratif provisoire donne les résultats suivants :

Fonctionnement

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2023	137 970,23 €
---	--------------

Investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 2023	112 886,82 €
--	--------------

Excédent d'investissement reporté de l'exercice 2022	10 190,87 €
--	-------------

Excédent de clôture d'investissement de l'exercice 2023	123 077,69 €
---	--------------

b) Les orientations en fonctionnement

En augmentation depuis 2022, du fait des effets de l'inflation et notamment sur les charges d'électricité, les charges à caractères général s'élèvent en 2023 à 83 968 €.

Elles devraient pouvoir être contenues en 2024.

Les charges de personnel évaluées à 597 000 € en 2024 prennent en compte la revalorisation du point d'indice (1,5 % en juillet 2023) en année pleine et la revalorisation statutaire des grilles de 5 points d'indice pour tous les grades au 1^{er} janvier 2024.

Informations détaillées sur le personnel

La structure des effectifs au 31 décembre 2023

TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT - DECEMBRE 2023						
POSTES						
Grades	Cat	Créés	TNC		TC	
			pourvus	dispo	pourvus	dispo
FILIERE TECHNIQUE						
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0	0	1	0
Agent de maîtrise principal	C	2	0	0	2	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1	0	0	1	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1	0	0	0	1
Adjoint technique	C	1	0	0	1	0
Sous total filière technique		6	0	0	5	1
TOTAL GENERAL		6	0	0	5	1

Organisation du service :

- Service administratif et direction
- Exploitation

1) La rémunération :

- Rémunération principale (6411) : 150 713.82€
- Régime indemnitaire : 41 945.16€
- NBI : 1 759.08€
- **Impact sur 6 mois de la revalorisation du point d'indice (+1.5%) : 1 410€**

Etat des heures supplémentaires :

Pôle	Montant HS
EXPLOITATION	12 288.55

Les heures supplémentaires sont à rapprocher des astreintes techniques (semaine et weekend).

Avancements de carrière

- Revalorisation de grilles indiciaires au 1^{er} juillet 2023

La formation des agents

- **Coût pédagogique 2023 : 4 519.99** euros TTC (hors cotisation CNFPT)
 - CATEC initiation et recyclage
 - Habilitation électrique
 - Travail en espace confiné
- **Nombre d'agents formés : 6** agents

Formations CNFPT (cotisation patronale obligatoire) :

- Le pilotage d'un service eau et assainissement en régie et le suivi de l'exploitation
- Intégration filière technique catégorie C
- **Nombre d'intitulés de formation : 2** intitulés

DIALOGUE SOCIAL

Projets qui ont vu le jour en 2023 :

- 1) Mise en place de RTT imposés sur deux ponts permettant la fermeture des services quand le fonctionnement le permet et pour les agents bénéficiant de RTT. Cette mesure est prise dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail.

2) Distribution de chèques KADOBENAS aux agents de la collectivité :

- Budget assainissement : 5 agents titulaires + 1 agent contractuel

a) Montant attribué :

- Pour une valeur de 80€ pour les catégories A
- Pour une valeur de 90€ pour les catégories B
- Pour une valeur de 100€ pour les catégories C

b) Budget correspondant :

- Budget assainissement : 590€

Cette enveloppe découle en partie du départ non prévu du DGS en septembre (remplacé en janvier 2024) et du responsable Voirie parti en septembre et à ce jour toujours pas remplacé faute de candidat.

Projets 2024

- La saisie dématérialisée des congés RTT et éléments de paie par les services = optimisation du temps de travail.
- Etude de changement de comité d'œuvre sociale pour répondre au mieux aux attentes des agents et dégager du budget pour pouvoir mettre en œuvre une action favorable aux agents.

La dette

Au 1^{er} janvier 2024 l'encours de la dette du budget annexe assainissement est de 3 570 539 €. La ville n'a réalisé aucun emprunt pour ce budget en 2023.

Evolution de l'annuité

	Capital	Intérêts	Annuité
CA 2023	288 482 €	95 106 €	383 588 €
ROB 2024	296 300 €	114 000 €	410 300 €

L'épargne

Les recettes réelles de fonctionnement de 2023 s'élèvent à 2 488 290,07 €

Les dépenses réelles de fonctionnement de 2023 s'élèvent à 2 025 793,90 €

L'épargne brute 2023 est estimée à 462 496,17 €

L'épargne nette 2023 est estimée à 174 013,76 €

Les dépenses d'équipement s'élèvent en 2023 à 195 310,69 €

c) Les prévisions provisoires d'investissement de l'exercice 2024

Vous trouverez ci-joint l'état des restes à réaliser et les prévisions d'investissement pour l'exercice 2024.

Les investissements 2024 seront financés notamment par les excédents de clôture de l'exercice 2023 et l'amortissement des immobilisations.

ETAT DES RESTES A REALISER 2023		
DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT AU 31/12/2023		
Nature	Libellé	Reste à réaliser
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles		4 880,00
2031	Etude mise en séparatif réseau place Jean Marze	4 250,00
2051	Licence Logiciel Oméga	630,00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles		4 550,90
2154	Pompe Pont de Relavage du Lac	1 475,00
2154	Capteurs de surverse	2 763,00
2182	Echelle télescopique - hydrocureuse	214,00
2183	Ecran ordinateur	98,90
Chapitre 23 Immobilisations en-cours		158 242,03
Constructions		
2313	MOE Déconstruction Step Tartary	1 797,35
Installations techniques, matériels et outillages industriels		
2315	MOE travaux réseau d'eaux usées secteur Roche Noire	9 502,13
2315	MOE aménagement avenue Victor Hugo	1 267,08
2315	Assistance MOE et Travaux suppression des eaux parasites muti-sites	47 181,06
2315	Diagnostic réseau recherche d'eaux parasites	11 123,00
2315	Renouvellement conduites d'eaux usées Baza-Cheyron	5 451,30
2315	MOE travaux et géodétection réseaux Lorient , Jean Mermoz , Baza	5 289,40
2315	Renouvellement réseaux, géo-référencement, contrôle travaux rue du Canal et impasse Deguilhem	63 708,36
2315	MOE travaux réseau eaux usées quartier Gras Dessus	4 558,35
2315	Assistance MOE servitudes de passage	3 794,00
2315	Assistance MOE contrôle travaux réseaux les Rochers de Baza	420,00
2315	Diagnostic réseaux avant travaux secteur Lazuel-Roche Noire	2 500,00
2315	Contrôle branchement réseaux divers	1 650,00
TOTAL DES RESTES A REALISER EN DEPENSES		167 672,93
Reports en dépenses, arrêtés à la somme de		
Cent Soixante Sept Mille Six Cent Soixante Douze Euros et Quatre Vingt Treize Cents		
Nature	Libellé	Reste à réaliser
TOTAL DES RESTE A REALISER EN RECETTES		-
Pas de report en recettes		

Budget annexe de l'ASSAINISSEMENT
Programme provisoire d'investissement 2024

<i>Nature</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Montant € HT</i>
2031	Etudes et inspections télévisées : Gestion patrimoniale et élimination eaux parasites	5 000,00
2051	Logiciel OMEGA relèves des compteurs via tablettes	5 000,00
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		10 000,00

2154	Tampons pour regards de visite	7 000,00
2154	Pompes postes refoulement et déversoirs	7 500,00
2154	Equipement des postes refoulement et déversoirs orage en sonde, radar et détecteur de surverse	9 000,00
2157	Grosse réparation hydrocureuse	5 000,00
2182	Matériel hydrocureuse	3 000,00
2182	Equipement sécurité autres véhicules exploitation	1 000,00
2183	Matériel informatique	1 000,00
2184	Mobilier	600,00
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		34 100,00
2315	Travaux EU RN 102	3 000,00
2315	Travaux EU Avenue de Schwarzenbeck	46 000,00
2315	Travaux EU Rue Vincent d'Indy, Champ du lavoir -Airette	67 200,00
2315	Travaux EU Eaux parasites	40 000,00
2315	Travaux EU Rue de la Pailhouse	75 000,00
Chapitre 23 - Immobilisations en cours		231 200,00

Total dépenses programme provisoire d'investissement 2024		275 300,00
--	--	-------------------

<i>Nature</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
Total recettes programme provisoire d'investissement 2024		0,00

III – Budget Annexe Abattoir

a) Les résultats provisoires de l'exercice 2023

Le compte administratif provisoire donne les résultats suivants :

Fonctionnement

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	43 810,51 €
---	-------------

Investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 2023	377 833,63 €
--	--------------

Excédent d'investissement reporté de l'exercice 2022	229 509,99 €
--	--------------

Excédent de clôture d'investissement de l'exercice 2023	607 343,62 €
---	--------------

b) Les orientations en fonctionnement

En augmentation depuis 2022, du fait des effets de l'inflation et notamment sur les charges d'électricité, les charges à caractères général s'élèvent en 2023 à 774 724 €.

Elles devraient pouvoir être contenues en 2024.

Les charges de personnel évaluées à 935 000 € prennent en compte les revalorisations conventionnelles de janvier, juin 2023 et janvier 2024.

Informations détaillées sur le personnel

La structure des effectifs au 31 décembre 2023

Organisation du service :

- Direction
- Adjoint à la direction – responsable qualité et sécurité
- Chargé d'hygiène et de sécurité
- Chef de chaîne – secteur propre
- Chef de chaîne – secteur sale
- 14 salariés sur chaîne

1) La rémunération :

- Rémunération principale (6411) : 453 837.92€ correspondant aux salaires nets versés aux salariés
- Prime de départ en retraite (1 salarié) : 6 484.98€ bruts
- Indemnité de licenciement pour inaptitude (1 salarié) : 8 079.98€ bruts
- Impact sur 6 mois de la revalorisation des salaires (réorganisation départ directeur) : 17 715€ bruts
- Revalorisations de salaires conventionnelles : Une en janvier 2023 et une en juin 2023

DIALOGUE SOCIAL**Projets qui ont vu le jour en 2023 :****1) Distribution de chèques KADOBENAS aux agents de la collectivité :**

- Abattoirs : 17 salariés

a) Montant attribué :

- Pour une valeur de 80€ pour les catégories A
- Pour une valeur de 90€ pour les catégories B
- Pour une valeur de 100€ pour les catégories C

b) Budget correspondant :

- Abattoirs : 1 650€

Projets 2024

- Une formation hygiène pour tout le personnel
- Une formation « Document Unique »
- Pour les travaux de rénovation des locaux administratifs, de la salle de pause et des vestiaires.

Recettes

Le tonnage des abattoirs reste conséquent, 3 665 tonnes, bien qu'en baisse de 349 tonnes par rapport à 2023, année record.

La dette

Au 1^{er} janvier 2024, l'encours de la dette du budget annexe abattoir est de 118 758 €.

La ville n'a réalisé aucun emprunt pour ce budget en 2023.

Evolution de l'annuité

	Capital	Intérêts	Annuité
CA 2023	30 949 €	5 735 €	36 684 €
ROB 2024	31 300 €	5 200 €	36 500 €

L'épargne

Les recettes réelles de fonctionnement de 2023 s'élèvent à 1 925 394,99 €

Les dépenses réelles de fonctionnement de 2023 s'élèvent à 1 747 946,23 €

L'épargne brute 2023 est estimée à 177 448,76 €

L'épargne nette 2023 est estimée à 146 499,92 €

Les dépenses d'équipement s'élèvent en 2023 à 203 389,00 €

c) Les prévisions provisoires d'investissement de l'exercice 2024

Vous trouverez ci-joint l'état des restes à réaliser et les prévisions d'investissement pour l'exercice 2024.

Les investissements 2024 seront financés par l'excédent de clôture d'investissement de l'exercice 2023.

ETAT DES RESTES A REALISER 2023 DU BUDGET ANNEXE DE L'ABATTOIR AU 31/12/2023		
Nature	Libellé	Reste à réaliser
Chapitre 21 Immobilisations corporelles		17 858,43
2135	Rideau métallique	2 648,00
2153	Stérilisateur saignée ovins	1 260,84
2153	Pompe à sang	1 262,25
2153	Compresseur centrale positive	8 928,60
2153	Restrainer porcs	2 260,00
2155	Pinces à anesthésier porcs ovins	1 498,74
Chapitre 23 Immobilisations en-cours		37 291,21
	Constructions	
2313	Aménagement locaux abattoir	4 350,00
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	
2315	Mise en conformité chaine de porcs récalcitrants	32 941,21
TOTAL DES RESTES A REALISER EN DEPENSES		55 149,64
Reports en dépenses, arrêtés à la somme de Cinquante Cinq Mille Cent Quarante Neuf Euros et Soixante Quatre Cents		
Nature	Libellé	Reste à réaliser
Chapitre 13 Subventions d'Investissement		23 061,03
1311	Plan de Relance - Subvention modernisation abattoir	23 061,03
TOTAL DES RESTE A REALISER EN RECETTES		23 061,03
Reports en recettes, arrêtés à la somme de Vingt Trois Mille Soixante et Un Euros et Trois Cents		

Budget annexe de l'ABATTOIR
Programme provisoire d'investissement 2024

Nature	Dépenses	Montant € HT
2153	Barrières case infirmerie	1 500,00
2153	Matériel secteur animaux vivants	15 000,00
2153	Production - matériel Porcins	23 500,00
2153	Production - matériel Bovins	19 300,00
2153	Production - matériel traitement 5e quartier	11 000,00
2153	Production - Carcasses, quartiers	3 000,00
2153	Production - Organisation locaux techniques	24 000,00
2153	Grosses réparations matériels	55 000,00
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		152 300,00
2313	Travaux extension et modernisation des locaux administratifs	300 000,00
2313	Travaux divers (plomberie et électricité)	50 000,00
Chapitre 23 - Immobilisations en cours		350 000,00
Total dépenses programme provisoire d'investissement 2024		502 300,00
Total recettes programme provisoire d'investissement 2024		0,00

IV – Budget Annexe Stationnements des Parcs Publics Aménagés

a) Les résultats provisoires de l'exercice 2023

Le compte administratif provisoire donne les résultats suivants :

Fonctionnement

Excédent de clôture de fonctionnement de l'exercice 2023 40 098,96 €

Investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 2023 -10 325,97 €

Déficit d'investissement reporté de l'exercice 2022 -17 650,09 €

Déficit de clôture d'investissement de l'exercice 2023 -27 976,06 €

b) Les orientations en fonctionnement

En augmentation depuis 2022, du fait des effets de l'inflation et notamment sur les charges d'électricité, les charges à caractère général s'élèvent en 2023 à 80 390 €

Elles devraient pouvoir être contenues en 2024.

La dette

Au 1^{er} janvier 2024, l'encours de la dette du budget annexe stationnement est de 1 963 939 €.

La ville n'a réalisé aucun emprunt pour ce budget en 2023.

Evolution de l'annuité

	Capital	Intérêts	Annuité
CA 2023	138 264 €	71 997 €	210 261 €
ROB 2024	143 300 €	73 200 €	216 500 €

L'épargne

Les recettes réelles de fonctionnement de 2023 s'élèvent à 283 637,13 €

Les dépenses réelles de fonctionnement de 2023 s'élèvent à 151 655,24 €

L'épargne brute 2023 est estimée à 131 981,89 €

L'épargne nette 2023 est estimée à -6 282,52 €

Les dépenses d'équipement s'élèvent en 2023 à 3 146,10 €

c) Les prévisions provisoires d'investissement de l'exercice 2024

Vous trouverez ci-joint l'état des restes à réaliser.

ETAT DES RESTES A REALISER 2023		
DU BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT AU 31/12/2023		
Nature	Libellé	Reste à réaliser
Chapitre 21 Immobilisations corporelles		2 372,83
2153	Carte centrale parking Pradal	227,00
2153	Compresseur et accessoires	184,83
2153	Barrière parking Paix Liberté	1 961,00
TOTAL DES RESTES A REALISER EN DEPENSES		2 372,83
Reports en dépenses, arrêtés à la somme de Deux Mille Trois Cent Soixante Douze Euros et Quatre Vingt Trois Cents		
Nature	Libellé	Reste à réaliser
TOTAL DES RESTE A REALISER EN RECETTES		-
Pas de report en recettes		

V – Budget Annexe Camping

a) Les résultats provisoires de l'exercice 2023

Le compte administratif provisoire donne les résultats suivants :

Fonctionnement

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	-16 160,19 €
Excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2022	25 913,27 €
	<hr/>
Excédent de clôture de fonctionnement de l'exercice 2023	9 753,08 €

Investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 2023	294,28 €
Excédent d'investissement reporté de l'exercice 2022	29 910,14 €
	<hr/>
Excédent de clôture d'investissement de l'exercice 2023	30 204,42 €

b) Les orientations en fonctionnement

En augmentation depuis 2022, du fait des effets de l'inflation et notamment sur les charges d'électricité, les charges à caractère général s'élèvent en 2023 à 37 283 €

Elles devraient pouvoir être contenues en 2024

Les charges de personnel évaluées à 29 000 € en 2024 prennent en compte la revalorisation du point d'indice (1,5 % en juillet 2023) en année pleine et la revalorisation statutaire des grilles de 5 points d'indice pour tous les grades au 1^{er} janvier 2024.

La structure des effectifs au 31 décembre 2023 :

Organisation du service :

- 1 gardien adjoint technique contractuel

1) La rémunération :

- Rémunération principale (6411) : 21 023.30€
- Régime indemnitaire (6413) : 4 848€
- ***Impact sur 6 mois de la revalorisation du point d'indice (+1.5%) : 210€***

Avancements de carrière

- Revalorisation de grilles indiciaires au 1^{er} juillet 2023

La formation des agents**FOMATIONS CNFPT (cotisation patronale obligatoire)**

- **Nombre d'agents formés : 1 agent**
 - **Sauveteur secouriste du travail**

DIALOGUE SOCIAL**Projets qui ont vu le jour en 2023 :****1) Distribution de chèques KADOBENAS aux agents de la collectivité :**

- RESIDENCE DE LOISIRS LES PINS : 1 agent

a) Montant attribué :

- Pour une valeur de 80€ pour les catégories A
- Pour une valeur de 90€ pour les catégories B
- Pour une valeur de 100€ pour les catégories C

b) Budget correspondant :

- 100 euros

Cette enveloppe découle en partie du départ non prévu du DGS en septembre (remplacé en janvier 2024) et du responsable Voirie parti en septembre et à ce jour toujours pas remplacé faute de candidat.

Projets 2024

- La saisie dématérialisée des congés RTT et éléments de paie par les services = optimisation du temps de travail.
- Etude de changement de comité d'œuvre sociale pour répondre au mieux aux attentes des agents et dégager du budget pour pouvoir mettre en œuvre une action favorable aux agents.

L'épargne

Les recettes réelles de fonctionnement de 2023 et l'excédent de fonctionnement reporté s'élèvent à 87 569,25 €

Les dépenses réelles de fonctionnement de 2023 (moins les travaux en régie) s'élèvent à 73 714,65 €

L'épargne brute égale à l'épargne nette 2023 est estimée à 13 854,60 €

Les dépenses d'équipement, c'est-à-dire les travaux en régie, s'élèvent en 2023 à 3 807,24 €

VI – Budget Annexe France Services

a) Les résultats provisoires de l'exercice 2023

Le compte administratif provisoire donne les résultats suivants :

Fonctionnement

Résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2023 0,00 €

Investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 2023 734,40 €

Déficit d'investissement reporté de l'exercice 2022 -367,20 €

Excédent de clôture d'investissement de l'exercice 2023 367,20 €

b) Les orientations en fonctionnement

Les charges de personnel évaluées à 78 000 € en 2024 prennent en compte la revalorisation du point d'indice (1,5 % en juillet 2023) en année pleine et la revalorisation statutaire des grilles de 5 points d'indice pour tous les grades au 1^{er} janvier 2024.

Informations détaillées sur le personnel

La structure des effectifs au 31 décembre 2023

TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGET ANNEXE ETABLISSEMENT FRANCE SERVICES - DECEMBRE 2023						
POSTES						
Grades	Cat	Créés	TNC		TC	
			pourvus	dispo	pourvus	dispo
FILIERE TECHNIQUE						
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1	0	0	1	0
Adjoint technique	C	1	0	0	1	0
Sous total filière technique		2	0	0	2	0
TOTAL GENERAL		2	0	0	2	0

Organisation du service :

- Service administratif

1) La rémunération :

- Rémunération principale (6411) : 44 376.09€
- Régime indemnitaire : 5 539.62€
- NBI : 1 166.43€
- **Impact sur 6 mois de la revalorisation du point d'indice (+1.5%) : 480€**

Avancements de carrière

- Revalorisation de grilles indiciaires au 1^{er} juillet 2023

La formation des agents

FOMATIONS CNFPT (cotisation patronale obligatoire)

- **Nombre d'agents formés : 2 agents**
 - **Sauveteur secouriste du travail**
 - **Excel rappel des bases**
 - **Formation des membres de la F3SCT**
 - **Sensibilisation à la langue française des signes**
 - **Ma communication autour de la prévention : le rôle de l'assistant ou assistante de prévention**

DIALOGUE SOCIAL

Projets qui ont vu le jour en 2023 :

- 1) Mise en place de RTT imposés sur deux ponts permettant la fermeture des services quand le fonctionnement le permet et pour les agents bénéficiant de RTT. Cette mesure est prise dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail.

2) Distribution de chèques KADOBENAS aux agents de la collectivité :

- Etablissement France Services : 2 agents

a) Montant attribué :

- Pour une valeur de 80€ pour les catégories A
- Pour une valeur de 90€ pour les catégories B
- Pour une valeur de 100€ pour les catégories C

b) Budget correspondant :

- Etablissement France Services : 200 euros

Cette enveloppe découle en partie du départ non prévu du DGS en septembre (remplacé en janvier 2024) et du responsable Voirie parti en septembre et à ce jour toujours pas remplacé faute de candidat.

Projets 2024

- La saisie dématérialisée des congés RTT et éléments de paie par les services = optimisation du temps de travail.
- Etude de changement de comité d'œuvre sociale pour répondre au mieux aux attentes des agents et dégager du budget pour pouvoir mettre en œuvre une action favorable aux agents.

L'épargne

Les recettes réelles de fonctionnement de 2023 s'élèvent à 75 464,90 €

Les dépenses réelles de fonctionnement de 2023 s'élèvent à 75 097,70 €

**L'épargne brute égale à l'épargne nette 2023
est estimée à 367,20 €**

